

INVITATION AUX GENS D’AFFAIRES

Consciente de l’apport indéniable des gens d’affaires en matière de développement, la Ville a décidé d’organiser une rencontre spécifique avec ces acteurs de l’activité économique de notre milieu.

En plus de présenter les différentes actions récemment réalisées, nous vous ferons part des importants dossiers sur lesquels nous travaillons actuellement. Nous espérons également échanger avec vous lors de cette soirée.

Cette rencontre aura lieu le mardi 13 novembre, à 19 h, au restaurant La Seigneurie de l’hostellerie Baie Bleue.

Nous vous demandons de confirmer votre présence par courriel à marie-eve.allard@carletonsurmer.com ou au 418 364-7073, poste 231.

Denis Henry, maire

Alain Bernier, responsable du développement économique et touristique

CONFÉRENCE-VOYAGE À LA BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-BERNARD-DUBÉ

Venez découvrir une île de feu et de glace qui a fasciné les vikings, les européens et qui émerveille encore aujourd’hui les gens qui y mettent pied. Un voyage en Islande vous est proposé en images par Marie-Eve Doucet, qui y a séjourné en mai dernier. **Le jeudi 29 novembre prochain, 19 h, au foyer Hydro-Québec du Quai des arts.** Entrée libre, bienvenue!

HOCKEY LIBRE PARENTS-ENFANTS AU CENTRE LÉOPOLD-LECLERC

Nouveauté au centre Léopold-Leclerc pour la saison 2012-2013 : hockey libre parents-enfants (**12 ans et moins**, merci de respecter le groupe d’âge déterminé). **Tous les samedis de 8 h 30 à 10 h.** Venez en grand nombre!

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 3 décembre, 16 h.

LA VILLE VOUS INFORME

■ Fermeture du centre de transbordement de matériaux secs et ferreux de Saint-Omer

Veillez noter que le dernier jour d’opération pour la saison au centre de transbordement de matériaux secs et ferreux de Saint-Omer sera le mercredi 14 novembre.

■ Fermeture de la route du Banc, de l’avenue du Phare et de la promenade des Acadiens

Veillez noter que la route du Banc, l’avenue du Phare et la promenade des Acadiens seront fermées vers la mi-novembre à la première neige pour la saison hivernale.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer adoptera les prévisions budgétaires 2013, ainsi que le programme des dépenses en immobilisations 2013 – 2014 – 2015, lors de la séance extraordinaire qui se tiendra **le lundi 17 décembre 2012, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent** de l’hôtel de ville.

Lors de cette réunion, les délibérations porteront uniquement sur l’adoption des prévisions budgétaires et du programme des dépenses en immobilisations.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 1^{er} novembre 2012.

Danick Boulay, directeur général et greffier

(Parution et publication *Du coin de l’œil*, le 9 novembre 2012)

CUEILLETTE DE BOUTEILLES

Les élèves de 6^e année de l’école Bourg feront une cueillette de bouteilles dans les rues de Carleton-sur-Mer, **le samedi 17 novembre.** Cette activité a lieu afin d’amasser des fonds pour leur voyage de fin d’année. Merci de votre participation!

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

À la salle Lavoie-St-Laurent de l’hôtel de ville :

- Séance ordinaire le lundi 3 décembre, 20 h;
- Séance d’ajournement le lundi 17 décembre, 19 h 30;
- Séance extraordinaire le lundi 17 décembre, 20 h.

CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE

Jusqu'au 16 novembre : *Border Stitching*

Installation – Vessna Purnovick

Originaire de Serbie, Vessna Perunovich vit et travaille à Toronto. Sa pratique artistique ressortit à une variété de disciplines : dessin, peinture, sculpture, installation, vidéo et art performance. Au su de la relation ambiguë entretenue par la Serbie à l'égard de la communauté internationale, *Borders Stitching* propose peut-être une façon utopique de surmonter, par la pratique artistique, autant de barrières et d'obstacles, d'ordres sociopolitiques ou culturels. Mais, plus encore, Vessna Perunovich y redéfinit sa position de femme artiste et d'immigrante, partagée entre deux traditions et deux patries ayant si peu en commun.

23 novembre — 21 décembre : *Soudainement...*

Installation – Carl Bouchard

Vernissage : le vendredi 23 novembre à 17 h, en présence de l'artiste.

Le projet d'exposition consiste en une installation pluridisciplinaire – photographies animées, diaporama cinématographique, objets-sculptures, tapis croché, papier peint, performance, etc. L'objectif de création de l'artiste vise à « matérialiser » des cauchemars, au moyen d'œuvres ayant les propriétés et les capacités de susciter un passage du conscient vers l'inconscient, et inversement. L'expérience de l'œuvre et l'effet de surprise comptent beaucoup dans l'impact recherché. Le dispositif doit interpeler différemment le spectateur, le faisant passer de l'état passif d'observateur à celui de sujet impliqué et concerné/consterné.

La salle d'exposition est ouverte du mardi au samedi de 13 h à 16 h, et en soirée, le jeudi et vendredi, de 18 h à 20 h. Entrée libre. Bienvenue à toute la population.

Atelier et formation à venir au laboratoire nouveaux médias. Information : vasteetvague.ca – onglet *Laboratoire*.

10 novembre (3 h) : INITIATION AU TOURNAGE VIDÉO.

Formatrice : Estelle Marcoux. S'adressant aux débutants, cette formation vous introduira aux principes de base d'un tournage vidéo, en utilisant votre propre équipement. Formation gratuite pour les membres du laboratoire provenant de la MRC d'Avignon.

Centre d'artistes Vaste et Vague – vasteetvague.ca

774, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer – 418 364-3123

Direction générale : direction@vasteetvague.ca

Communication numérique et médiation culturelle : communication@vasteetvague.ca

Laboratoire nouveaux médias : labo@vasteetvague.ca

CINÉTOILE : DE TOUT POUR TOUS!

Cinétoile vous présente la comédie dramatique **Habemus Papam**, ce vendredi 9 novembre, à 20 h, avec Michel Piccoli dans le rôle principal.

Après la mort du pape, le conclave se réunit afin d'élire son successeur. Plusieurs tours de scrutin sont nécessaires avant que ne s'élève la fumée blanche. Enfin, un cardinal est élu pape! Mais les fidèles massés sur la place Saint-Pierre attendent en vain son apparition. Le nouveau souverain pontife ne semble pas prêt à supporter le poids d'une telle responsabilité. Angoisse? Dépression? Peur de ne pas se sentir à la hauteur? Le monde entier est bientôt en proie à l'inquiétude.

Habemus Papam ou « Nous avons un pape » a remporté plusieurs prix décernés par la presse italienne. Il a été présenté en compétition officielle au Festival de Cannes en 2011.

Cinétoile vous offre une toute nouvelle activité à saveur récréative et éducative, un **CINÉ-FAMILLE**. Au programme : **Le tableau**, le dimanche 11 novembre, à 14 h, un film d'animation qui s'adresse autant aux enfants qu'aux parents. Beauté du dessin, finesse, générosité et poésie du propos, Le tableau est une grande réussite.

Un château, des jardins fleuris, une forêt menaçante, voilà ce qu'un peintre, pour des raisons mystérieuses, a laissé inachevé. Dans ce tableau vivent trois sortes de personnages: les Toupins, qui sont entièrement peints, les Pafinis, auxquels il manque quelques couleurs, et les Reufs qui ne sont que des esquisses. S'estimant supérieurs, les Toupins prennent le pouvoir, chassent les Pafinis du château et asservissent les Reufs. Persuadés que seul le peintre peut ramener l'harmonie en finissant le tableau, Ramo, Lola et Plume décident de partir à sa recherche.

Pour la 5^e édition de son **WEEK-END DOCUMENTAIRE**, Cinétoile vous propose de rencontrer des invités de marque. Idéatrice et co-scénariste de **Crée-moi, crée-moi pas**, Geneviève Rioux partagera ses réflexions sur le cheminement artistique et la maternité. Le film est présenté le vendredi 23 novembre, à 20 h, en collaboration avec Télé-Québec Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.

Projeté le dimanche 25 novembre à 13 h 30, **Le vieil âge et le rire**, de Fernand Dansereau, saura intéresser plusieurs générations.

Partons ensuite à la découverte du poète Gaston Miron avec **Rapailier l'homme**, le dimanche 25 novembre, à 15 h. Basé sur le parcours ayant mené aux *Douze hommes rapailés*, ce documentaire nous permettra de mieux connaître l'œuvre de Miron. L'auteur-compositeur gaspésien Gilles Bélanger, qui sera présent, nous parlera également de sa démarche musicale.

Cinetoile.info - 418 364-6822, poste 370.

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement numéro 2012-227, adopté le 5 novembre 2012, modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout de l'usage « multifamiliale » dans la zone 232-M.

1. Objet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 5 novembre 2012 sur le projet de règlement 2012-227, un second projet de règlement a été adopté le 5 novembre 2012 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout de l'usage « multifamiliale » dans la zone 232-M.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter intéressées afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

2. Description des zones

Une demande de participation à un référendum peut provenir de la zone 232-M ou des zones contiguës.

La zone 232-M est formée des lots bordant le boulevard Perron ayant les numéros civiques allant du 534 au 576, boulevard Perron. Les zones contiguës sont les suivantes : 226-X, 227-Ha, 233-Hb, 243-M, 251-Cn, 231-M et 224-M.

Si une demande provient de la zone 232-M, elle vise à demander que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de cette zone. Si la demande provient d'une des zones contiguës, le règlement sera soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone affectée et de la zone contiguë d'où elle provient.

Une illustration de la zone 232-M et des zones contiguës peut être consultée sur le site web de la Ville au www.carletonsurmer.com ou au bureau du soussigné situé au 629, boulevard Perron à Carleton, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication du présent avis, soit le **19 novembre 2012**;
- Être signée par au moins 12 personnes de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Le nombre de personnes habiles à voter pour chaque zone est disponible au bureau de la municipalité.

4. Personnes intéressées

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 5 novembre 2012 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée au Québec depuis au moins six mois;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 5 novembre 2012, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du deuxième projet de règlement numéro 2012-227 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de règlement numéro 2012-227 peut être consulté au bureau du soussigné au 629, boulevard Perron à Carleton, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 6 novembre 2012.

Danick Boulay, directeur général et greffier

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 9 novembre 2012)

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON

Soirée de danse du Club des 50 ans et plus de Carleton le **samedi 24 novembre, à 20 h 30**, à la salle Charles-Dugas de Carleton. Musique et animation par Annette et Gordon. Bienvenue à tous!

À SURVEILLER COMPTOIR D'ENTRAIDE DE CARLETON

Nous sommes très fiers de vous informer que le comptoir d'entraide « Aux trouvailles », situé actuellement au sous-sol de l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer, emménagera **bientôt** dans l'ancien local des Lez'Arts créatifs au 531B, boulevard Perron, face au garage Armand automobiles Ltée. Au plaisir de vous servir dans nos nouveaux locaux.

Venez découvrir notre assortiment de vêtements automne-hiver pour toute la famille. **Nos heures d'ouverture sont du lundi au jeudi, de 13 h à 16 h, ainsi que le jeudi soir, de 18 h à 21 h.** Un gros merci à tous ceux et celles qui nous apportent des vêtements propres et en bon état, ainsi qu'à nos fidèles clients. Nous sommes présentement situés au sous-sol de l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer, entrée ouest. Bienvenue à tous!

CHORALE DE SAINT-OMER SOUPER CHANTANT

À l'O.T.J. de Saint-Omer, le **samedi 1^{er} décembre, à 18 h**, au profit de la fournise de l'église de Saint-Omer. Billets en vente auprès des chanteurs et chanteuses. Réservation de table, avec numéro, auprès de Pauline au 418 364-3978. Buffet : Raymond Savoie. Bienvenue!

ASSOCIATION DES POMPIERS DE CARLETON-SUR-MER

Le mardi 9 octobre dernier se déroulait, dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, l'événement « **Chef pompier d'un jour** ». Pour cette occasion, deux élèves du primaire ont été sélectionnés au hasard, parmi tous ceux qui avaient participé au concours de dessin organisé par les pompiers. Les deux gagnants sont **Alex Gagné, de l'école des audomarois de Saint-Omer, et Marie-Soleil Cyr, de l'école Bourg de Carleton**. Ils ont eu droit à un souper au restaurant, à une balade en camion de pompiers, et ils ont pu éteindre un incendie avec un extincteur, ainsi qu'avec un boyau incendie. Ils ont également reçu en souvenir un extincteur portatif, un détecteur de fumée et autres objets. Nous tenons à remercier chaleureusement le gérant de la quincaillerie BMR de Saint-Omer, monsieur Marc-André Dufour, pour nous avoir offert gratuitement les deux extincteurs et détecteurs de fumée

Merci également à monsieur Steve Rioux, pharmacie Jean Coutu, pour nous avoir offert les bonbons distribués dans les rues de Carleton à l'occasion de l'Halloween. Merci à tous ceux qui ont permis de faire de ces événements un succès!

CHEVALIERS DE COLOMB DE CARLETON

▪ Cérémonie de la commémoration des morts ▪

Le samedi 10 novembre, à 19 h, à l'église.

▪ Réunion mensuelle ▪

Le mardi 20 novembre, 19 h : officiers, 19 h 30 : membres.

▪ Guignolée secteur Carleton ▪

Le dimanche 2 décembre. Rendez-vous au 84, rue de la Gare. Départ à 10 h, retour à 12 h. Les équipes seront formées sur place et il y aura distribution de tuques, mitaines et clochettes. Toute la population y est invitée (parents, enfants, amis)! Les véhicules utilitaires seront sollicités pour le transport des denrées non périssables. Cette activité est parrainée par les Chevaliers de Colomb et le club Lions.

▪ Souper de Noël des Chevaliers ▪

Le dimanche 2 décembre, au local habituel, à 17 h 30. Coût : 20 \$. Veuillez s.v.p. confirmer votre présence avant le 28 novembre prochain auprès de votre exécutif.

PARTAGER POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Les Lions et les Chevaliers de Colomb feront du porte à porte **le 2 décembre prochain** pour recueillir vos dons en produits non périssables ou en argent. L'argent permettra d'acheter des produits périssables pour compléter les paniers de Noël. Chaque année, de nombreuses familles de la communauté bénéficient de votre générosité.

Encourager les œuvres du Club tout en se régaland, c'est possible en achetant un gâteau au fruit à 15 \$. Ils sont joliment emballés, délicieux et disponibles auprès des membres ou en envoyant un message sur la page Facebook *Lions Carleton*.

▪ Visites attendues ▪

La présidente de la zone 42 sud, Mme Mabel Baker, ainsi que des membres des autres clubs sont de passage à Carleton le 10 novembre, accueillis par le conseil d'administration. Les Lions reçoivent aussi la gouverneure du district, Mme Micheline Lavoie, le 24 novembre aux Arpents verts.

▪ À surveiller ▪

Un comité s'organise parmi les membres afin de souligner le 45^e anniversaire du club Lions de Carleton l'an prochain.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

▪ Tournoi de cribbage ▪

À l'O.T.J. de Saint-Omer le dimanche 2 décembre 2012 à 13 h. Information et/ou réservation : Régent au 418 364-6200.

▪ Tournoi de pétanque ▪

À l'O.T.J. de Saint-Omer le 20 novembre 2012 à 8 h 30. Information et/ou réservation : Charles Cyr au 418 364-6109.

CERCLE DES FERMIÈRES

La **réunion mensuelle** du Cercle des fermières aura lieu le **mercredi 14 novembre, 19 h**, à la sacristie. Bienvenue à toutes!